



Conseil départemental de la Nièvre

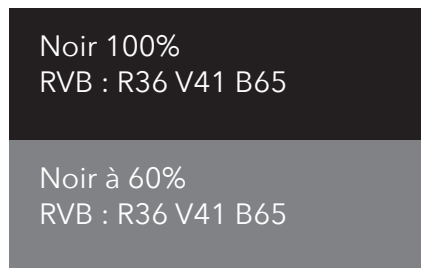
Charte graphique

Le logotype **I Version principale I**



Cette version est à privilégier sur les supports de communication du Conseil départemental.

Aucune autre couleur ne peut et ne doit être utilisée.



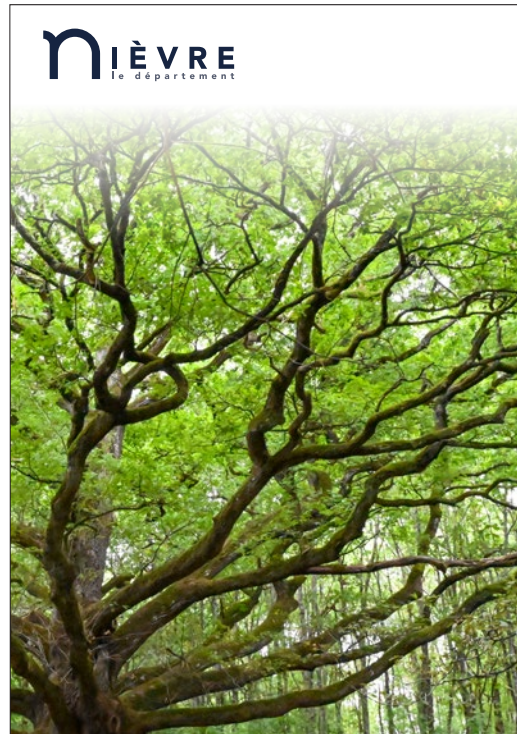
Cette version est à utiliser sur une partie des enveloppes et certains supports de papeterie et communication ne permettant pas l'impression en couleur.

Le logotype **I Version principale I**

nIÈVRE
le département

nIÈVRE
le département

nIÈVRE
le département



Cette version est à privilégier sur les supports de communication du Conseil départemental.

Le logotype doit rester visible, soit en le positionnant sur les parties les plus claires de l'image, soit en l'isolant par un fond blanc ou un couleur pâle et neutre (palette entre beige et gris avec un taux d'encrage inférieur à 18%).

Il ne doit pas être modifié : proportion, couleur, police de caractères.

Le logotype **I Version en réserve I**



Le logotype en réserve est à utiliser quand le logo en couleur ne peut être intégré à la composition graphique de manière cohérente et lisible.

Il est à utiliser sur les parties les plus foncées de l'image et les plus neutres graphiquement.
Sinon il doit être isolé avec l'une des couleurs de la sélection ci-dessus en créant un cartouche dédié.



Le logotype | déclinaison digitale |



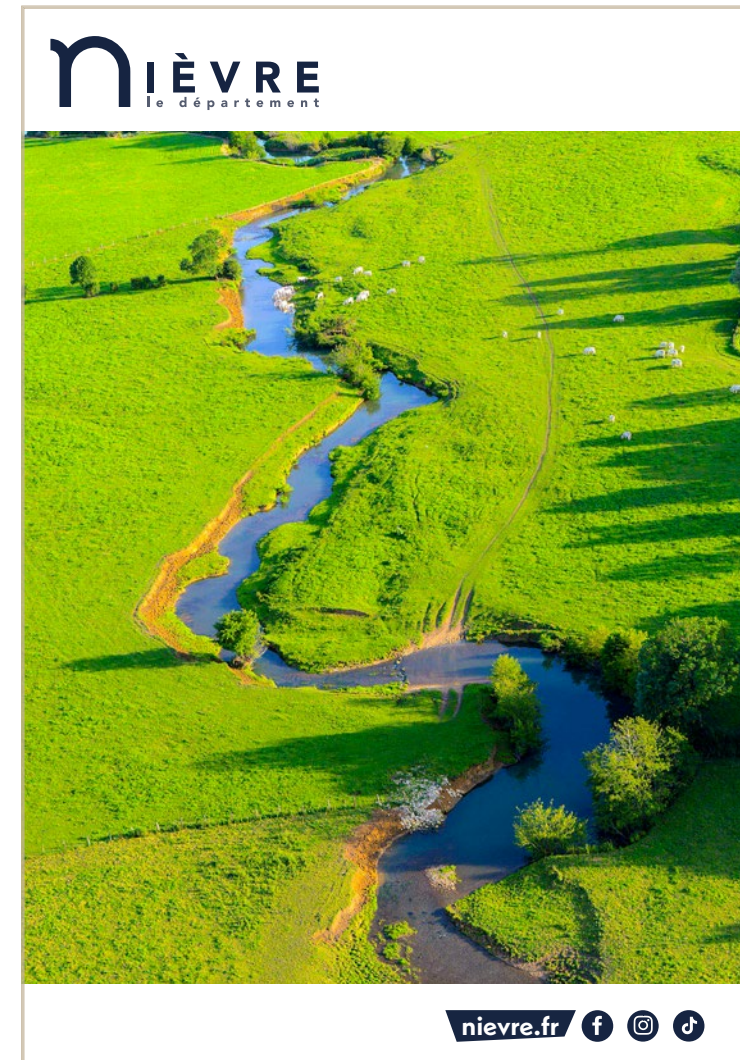
Neue Kabel Bold

Pantone 533
Quadri : C92 M81 J44 N51
RVB : R36 V41 B65

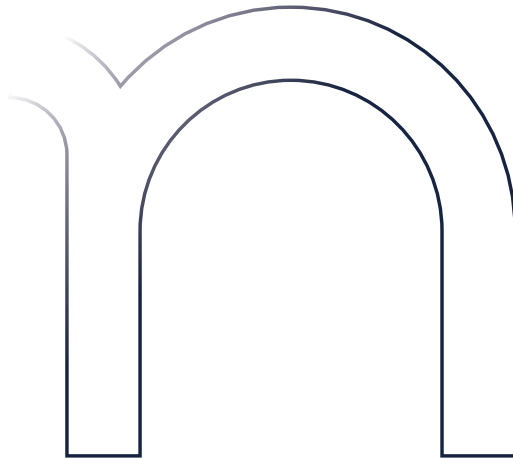
Cet ensemble de pictos est à utiliser sur les supports de communication du Département événementiels et sur des objets promotionnels, afin de permettre un complément d'informations, et pour certains documents officiels.

La déclinaison digitale doit être éloignée au maximum du logo du Conseil départemental dans la composition.

Il n'est à utiliser que sous couvert de la direction de la Communication.



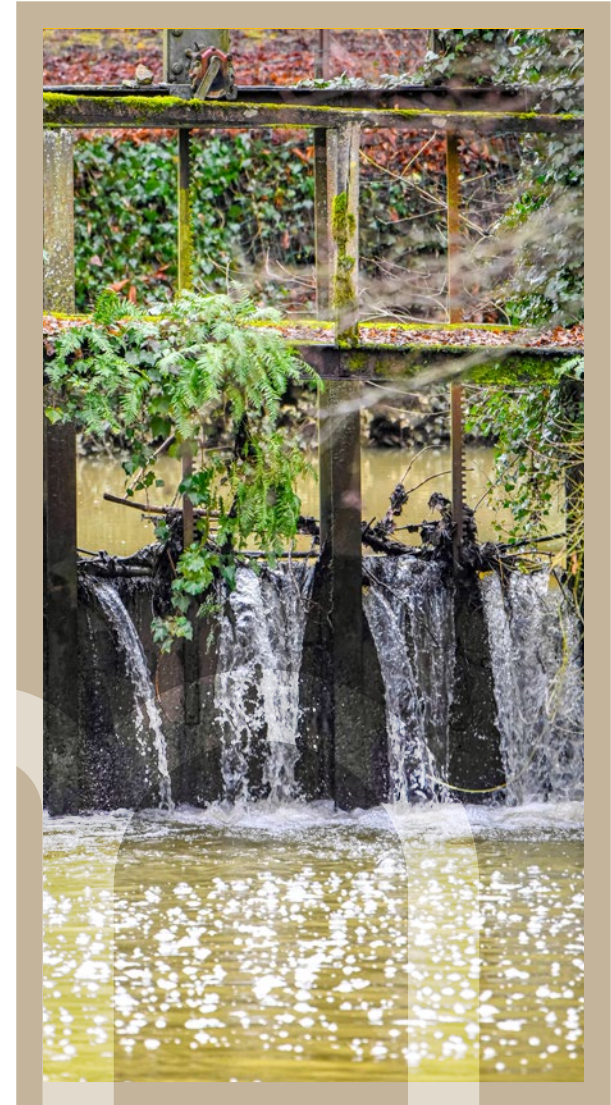
Le logotype | Silhouette |



Le N caractéristique du logo peut être utilisé seul comme un élément graphique à part entière ou comme marqueur visible du Département.

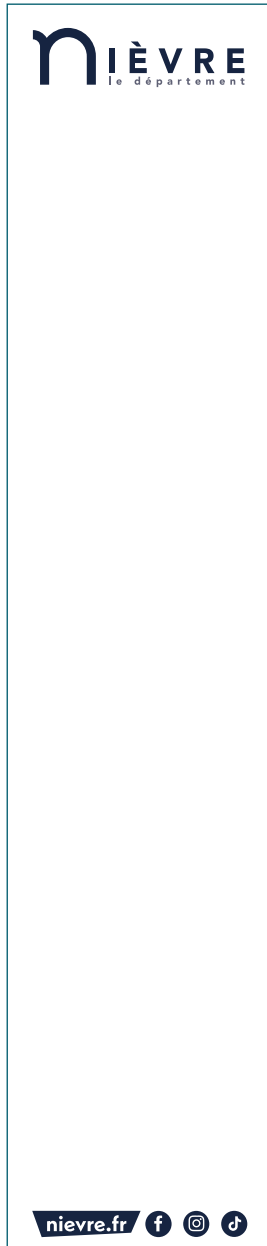
Il est à utiliser de manière discrète et subtile : partiellement en filet dégradé ou en calque.

Il est à utiliser uniquement sous couvert de la direction de la Communication.



Le logotype

I Utilisation de la silhouette et ligne réseaux I



Seule la ligne des réseaux sociaux peut figurer en même temps que la silhouette.

Elle ne peut pas être cumulée avec le logotype principal ; ce dernier se retrouvera sur une partie différente du produit (en verso par exemple).

Ce principe est à utiliser uniquement sous couvert de la direction de la Communication.



Toute déclinaison du N doit faire l'objet d'une demande d'autorisation de la part du service identité visuelle pour assurer la cohérence et l'usage raisonnés de l'identité graphique du Département.

Le logotype

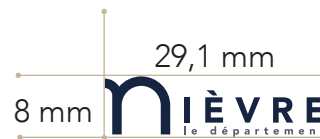
I Zone de protection I Taille minimum I



Isolation

Afin de préserver toute la force du logotype et lui permettre de s'exprimer de la meilleure des façons, il est impératif de respecter un blanc tournant équivalent au minimum à la hauteur du **È**.

Cette zone, neutre, interdit à tout élément extérieur de venir perturber la lisibilité et l'expression du logotype. Ainsi, textes, tableaux, illustrations, photos, autres logotypes, etc. ne devront pas se retrouver en juxtaposition avec celui du Conseil départemental de la Nièvre.



Une taille minimum du logotype doit être respectée.

Pour rester lisible ; le logo ne peut être imprimé en dessous d'une certaine taille.

Ci-dessus les tailles minimum à respecter pour des formats inférieurs au A6.

Le logotype

I Les interdits I



Ne pas modifier les couleurs



Ne pas appliquer sur un fond gênant la lisibilité



Ne pas supprimer des éléments



Ne pas incliner



Ne pas appliquer sur un fond gênant la lisibilité



Ne pas déformer



Ne pas appliquer sur un fond gênant la lisibilité



Ne pas changer la typographie



Ne pas appliquer sur un fond gênant la lisibilité



Ne pas ajouter d'éléments



Ne pas appliquer sur un fond gênant la lisibilité



Ne pas changer les couleurs

Les proportions ainsi que les constantes graphiques du logotype sont invariables. Sa structure, ses proportions et ses couleurs, sont des éléments indissociables qui ne peuvent en aucun cas être modifiés et/ou adaptés. Ci-dessus quelques exemples non exhaustifs dont les utilisations sont interdites.

Le logotype I Les interdits I



Ne pas appliquer sur un fond gênant la lisibilité



Ne pas déformer



Ne pas appliquer sur un fond gênant la lisibilité



Ne pas incliner



Ne pas modifier les couleurs



Ne pas changer la typographie



Ne pas appliquer sur un fond gênant la lisibilité



Ne pas ajouter d'éléments



Ne pas changer l'emplacement des pictos

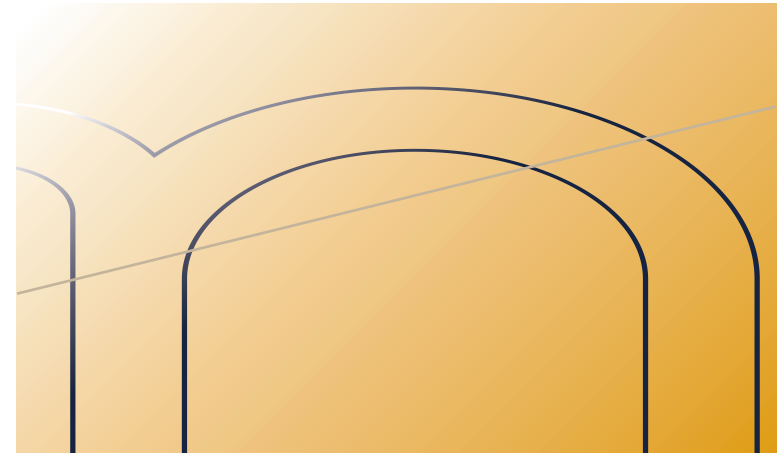
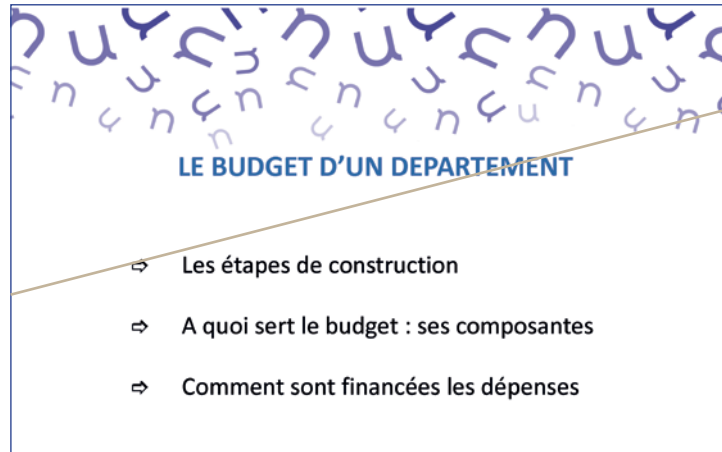
Les mêmes règles s'appliquent à la version alternative du logotype.

Les proportions ainsi que les constantes graphiques du logotype sont invariables.

Sa structure, ses proportions et ses couleurs sont des éléments indissociables qui ne peuvent en aucun cas être modifiés et/ou adaptés.

Ci-dessus quelques exemples non exhaustifs dont les utilisations sont interdites.

Le logotype | Les interdits |



Notes

- Ne pas utiliser le n pour d'autres mots
- Ne pas multiplier pour générer un motif
- Ne pas incliner
- Ne pas utiliser des couleurs tranchantes
- Ne pas déformer

Les couleurs | Principales |

Pantone 533
Quadri : C92 M81 J44 N51
RVB : R35 V41 B65

Pantone 533 à 60%
Quadri : C55 M49 J26 N31
RVB : R106 V103 B123

Noir
RVB : R0 V0 B0

Noir 60%
RVB : R135 V135 B135

Blanc
RVB : R36 V41 B65

Les couleurs | Complémentaires |

Pantone 7474
Quadri : C100 M40 J40 N40
RVB : R0 V81 B98

Pantone 2323
Quadri : C25 M25 J40 N0
RVB : R203 V187 B160

Pantone 2027
Quadri : C0 M72 J74 N0
RVB : R236 V100 B67

Pantone 7550
Quadri : C0 M34 J98 N12
RVB : R226 V163 B0

Magenta 100%
Quadri : C0 M100 J0 N0
RVB : R230 V0 B126

Pantone 7474
Quadri : C100 M30 J30 N30
RVB : R0 V99 B125

Pantone 382
Quadri : C30 M0 J100 N0
RVB : R200 V211 B0

Pantone 1345
Quadri : C0 M18 J50 N0
RVB : R254 V215 B146

Pantone 221
Quadri : C9 M100 J26 N38
RVB : R154 V5 B74

Pantone 320
Quadri : C20 M100 J22 N61
RVB : R106 V4 B55

Pantone 320
Quadri : C100 M0 J30 N2
RVB : R0 V154 B178

Pantone 7513
Quadri : C0 M26 J26 N1
RVB : R248 V204 B185

Ces couleurs sont à utiliser en accompagnement du bleu Écosse.

- pour créer des catégories ou des sous-classements
- pour mettre en valeur le logo quand il est utilisé en réserve.
- pour renforcer l'identité graphique du Conseil départemental de la Nièvre.

Elles sont à utiliser uniquement sous couvert de la direction de la Communication.

Les typographies

I La typographie principale en édition I

Avenir - Avenir Next - Avenir Next Condensed

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789.,:?!&(@+=*)

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789.,:?!&(@+=*)

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789.,:?!&(@+=*)

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789.,:?!&(@+=*)

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789.,:?!&(@+=*)

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789.,:?!&(@+=*)

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789.,:?!&(@+=*)

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789.,:?!&(@+=*)

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789.,:?!&(@+=*)

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789.,:?!&(@+=*)

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789.,:?!&(@+=*)

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789.,:?!&(@+=*)

Les typographies I Les règles d'utilisation I

Typographie principale.

Afin de garantir une bonne lisibilité et cohérence pour l'ensemble des documents, les textes courant doivent utiliser les polices de caractères ci-dessous. Les paragraphes doivent être dans la mesure du possible justifiés avec un interlignage aéré.

Texte courant

- Avenir Next Ultra Light
- Avenir Book
- Avenir Next Medium
- Avenir Heavy

Identification et homogénéité.

Le titrage des différents documents du Département peut se faire avec l'Avenir, Bold, Black....

ou des polices de caractères plus adéquates en fonction de l'édition : utilisée à discrétion du service PAO.

Il est aussi possible pour les titres d'associer l'Avenir avec une police différente (pour la première lettre par exemple).

édito

Mettre la jeunesse au cœur du nouveau

Nos jeunes Nivernais sont fiers, le disent et le portent au quotidien. Acteurs engagés pour l'avenir de la Nièvre, ils cultivent leurs rêves, leurs espoirs et le Conseil départemental les accompagne dans leurs projets. Le service Jeunesse innove pour créer du lien avec la Bande des moins jeunes, incite à libérer la parole avec Imagine la Jeunesse et valorise les initiatives dans son Mag Jeunes. Envie de t'investir pour ton territoire?

Parum cusdae eiciame voluptatiam remquiae dolores ipiscip iduntiorrum cume velicimaio arum con comnis es nobitatat.

Otasi doloreictate es sequi nim quisquidi ut erepelestia vel etusda archiliqui cullaborum atur sit aut lat et liquate nost, sequiaepa volectota con repudit voluptaeri debis dicte voluptatem. Et veri alicime consequod est exeria nobis a quis aut volorescit ut hillacestrum estectur sandebit, quam, suntum si dolorro eum erum que ius dolenistotas incipid eritiusa nos cum accepta volorem aut excea quam ex everibus moloreperum lis dit et et faccusam etur, optatis ped mollabo reperro ipita si quis andis expligeniam ut pro con reptatur?

Uptatempore, qui disimus aut faccabo rehenis re volorendam qui cus eles erovidi tinvelicatem incisi et quam hitior rerum nus veliame consequo assimodio. Um quo temquaepre ex et eos asint fuga. Nem que aborepudam inte volo ipsa vero tecabo. In porum volenis mi, explate caeperc hictur as dicil id ut mint et ad quatur?

Arum quam hillum eos anda que optius nulpia qui ullaborerum dolupti consequiat.

Tur? Officius maione ent estibusam, sit quaecupta conecturest aut il molorro tem quia voluptatui, essinum quam volorum il iumquas il etum volorio nsequunt ut lab ipis si vendit ommolor porestio imusa culluptate vita di ne quidus niet faccus, odist modis del et min nate

« Ce qui a tout changé pour moi, c'est vous... »

sam rehenture optaesc iundio quam reritat od magni rem qui ipsam voluptatur, ommosse diandam in porum rem eum consequo quia voluptatur sit volorporum deserum fugiam voluptatis vellaciet modi cullitatem id ut eaquas everum remost

perfera nimporecum que pressitis dolesti umendiandis nonsequodi qui dolupta temquunt. Serionsent et re odit mi, odit maio. Lorem ulles quiduci assum, saectoris inversp ediscilique sum conseditio. Hil estem sitati idunt.

Serionsent et re odit mi, odit maio. Lorem ulles quiduci assum, saectoris inversp ediscilique sum conseditio. Hil estem sitati idunt.

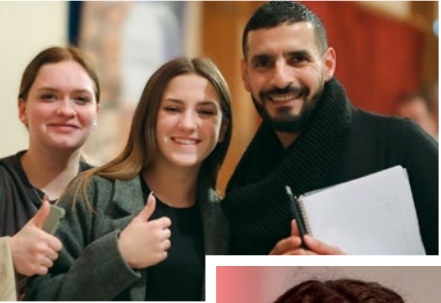
Serionsent et re odit mi, odit maio. Lorem ulles quiduci assum, saectoris inversp ediscilique sum conseditio. Hil estem sitati idunt.

Ibusantia simusantent essequas estiorerum iditibus eaquos atus, ute

quisquidi ut erepelestia vel etusda archiliqui cullaborum atur sit aut lat et liquate nost, sequiaepa volectota con repudit voluptaeri debis dicte voluptatem. Et veri alicime consequod est exeria nobis a quis aut volorescit ut hillacestrum estectur sandebit, quam, suntum si dolorro eum erum que ius dolenistotas incipid eritiusa

Le territoire graphique

I Les règles d'utilisations I



Expressif et signifiant.

L'iconographie est essentielle, elle doit parler d'elle-même et représenter notre territoire et ses habitants. Faites le choix de belles photographies de paysages, faune et flore locales ainsi que de portraits authentiques, naturels et souriants.

Celle-ci doit évoquer la culture et le bien-être dans notre département.

Les photographies de banque d'images sont à déprioriser ; elles véhiculent un message froid et non incarné.